



1104116702

DATE DEPOT : 2011-04-27

NUMERO DE DEPOT : 2011R041562

N° GESTION : 1992B06664

N° SIREN : 387547425

DENOMINATION : A 19 IMMOBILIER

ADRESSE : 81 AVE JEAN JAURES 75019 PARIS

DATE D'ACTE : 2010/09/17

TYPE D'ACTE : RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

NATURE D'ACTE :

Société Francilienne de Révision et d'Expertise Comptable

S.F.R.E.C. SARL

93 avenue NIEL 75017 PARIS

Tél : 01.44.29.10.20 / Fax : 01.47.63.84.33

@-mail : contact@sfrec.fr / internet : www.sfrec.fr

"A19 IMMOBILIER"

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 7622,45 Euros

81, Avenue Jean Jaurès

75019 PARIS

SIRET 387 547 425 00018

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire à la transformation de la Société à Responsabilité Limitée « A 19 IMMOBILIER » et en application des dispositions des articles L 223-43 et L 224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

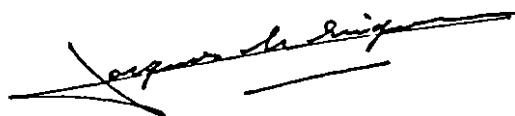
Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas eu connaissance d'avantages particuliers.

Fait à Paris, le 17 Septembre 2010.



Luc JACQUES LE SEIGNEUR